

# NOTRE CENTRE DE FORMATION

LE CADRE, L'ENVIRONNEMENT

## NOS FORMATIONS

HORTICULTURE/PAYSAGE  
HYGIÈNE, SANTÉ, SÉCURITÉ  
INSERTION DANS L'EMPLOI.

## NOTRE EQUIPE PEDAGOGIQUE

# LYON-PRESSIN

## FORM'ACTION

## LE CFC, SON HISTOIRE...

### Un passé riche d'expérience...

**En 1920** sous l'impulsion du Cardinal Maurin, Archevêque de Lyon, les salésiens de Don Bosco fondent l'école d'agriculture de Pressin, dans la proche banlieue de Lyon.

**En 2002** l'établissement s'ouvre aux formations en aménagements paysagers par la voie de l'apprentissage.

Création du service de formation continue **en 2012**, offrant de nombreuses spécialisations aux professionnels, dans l'horticulture comme dans les travaux paysagers.

### L'ÉQUIPE PEDAGOGIQUE

#### Claude VIGNERON

Responsable Centre Formation  
Formateur Certiphyto, Certibiocide, AIPR  
POE, AFPR...



#### Céline LAFAY

Coordinatrice et formatrice SST

**NOTRE ORGANISME DE FORMATION EST RÉFÉRENCÉ AU DATADOCK ET CERTIFIÉ**

## LE CENTRE DE FORMATION

### - 2 salles de formation

d'une capacité de 8 et 15 personnes, équipées d'un ordinateur, d'un vidéoprojecteur et d'une connexion internet.

### - Du matériel informatique adapté :

2 ordinateurs portables, 8 Tablettes et 1 vidéoprojecteur portable pour les formations extérieures.

### · Une plateforme technique de 2500 m<sup>2</sup>

pour la réalisation de travaux pratiques en maçonnerie paysagère et en techniques végétales.

### - Une exploitation horticole de plus d'1 ha :

équipée d'une serre verre, d'une multi chapelle et de 3 tunnels pour assurer la production de plantes vivaces et de légumes.

### - Une salle d'agroéquipement

avec matériels d'espaces verts pour la réalisation de travaux de maintenance des machines.



## EN CHIFFRES

### Plusieurs sessions

mises en place pour les  
professionnels du secteur  
du paysage, de  
l'horticulture et de la  
jardinerie

### POE

Préparation  
Opérationnelle à l'Emploi  
avec les missions locales et  
Pôle Emploi

### 100% de taux de réussite

sur les formations  
certifiantes

**Exploitation  
horticole d'1  
hectare.**

**Plateforme  
technique  
2500m<sup>2</sup>**

**Nombre de  
stagiaires  
formés :  
259**

**100 %  
de satisfaction  
des stagiaires**

ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2023

## LE FONCTIONNEMENT

Notre service, vous accompagner : A la fois génériques et individualisées, notre volonté est de proposer des formations adaptées pour s'initier, se perfectionner, se certifier, se diversifier, améliorer ses connaissances et pratiques, etc., que ce soit en entreprise, en reconversion ou réorientation professionnelle.

### INTER-ENTREPRISE

Formation en présentiel dans nos locaux, selon le calendrier mis en place.

- Supports et/ou livret de formation remis à chaque participant sur clef USB

- A la fin de chaque formation, les attestations de formation sont remises avec toutes les informations nécessaires à l'enregistrement administratif.

### INTRA-ENTREPRISE

Nos formations peuvent être organisées spécifiquement pour plusieurs participants d'une même structure sur le site de l'entreprise, sous condition qu'elle dispose d'un lieu et du matériel adapté.

### Le +

Tous nos formateurs et intervenants ont une expérience professionnelle qualifiée favorisant des échanges techniques et concrets avec les stagiaires.

Ils assurent également la veille technique et réglementaire afin de proposer des formations actualisées en permanence.



**LE CFC**  
est là pour vous accompagner



**Au pied des Monts du Lyonnais**  
22 hectares  
7km de Lyon.



**Des formateurs**  
avec une expérience professionnelle

# CENTRE DE FORMATION CONTINUE

## LYCÉE HORTICOLE ET PAYSAGER LYON PRESSIN DON BOSCO



03



03



04



13



30



- 07** Les formations
- 08-12** Certificat Individuel(certiphyto) (DESA, DENSA, opérateurs, Mise en vente, conseil, initial
- 13-14** Sauveteur Secouriste du Travail (initial et recyclage)

- 15** AIPR
- 16-18** Certibiocide (nuisibles, désinfectants, autres biocides)
- 19** POE/AFPR
- 20** Infos d'accueil et inscription
- 21** Infos Pratiques
- 22-23** CGV

## NOS FORMATIONS

Véritable outil en ressources humaines, la formation tout au long de la vie permet de répondre aux évolutions du travail en entreprise, pour s'adapter, innover, développer les compétences et valoriser le personnel.

Nous proposons des formations élaborées spécifiquement pour les professionnels des espaces-verts, de l'horticulture et de la jardinerie.

### PÔLE ESPACES VERTS ET HORTICULTURE

**CERTIPHYTO** (organisme habilité par la DRAAF  
Auvergne Rhône-Alpes toutes catégories)  
RS 5653 à 5656 - Primo et renouvellement



### PÔLE HYGIENE SANTE ET SECURITE



- **SST** (Sauveteur Secouriste du Travail), organisme habilité par l'INRS
- **CERTIBIOCIDE R 6442**
- **AIPR** (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux.)

### PÔLE INSERTION DANS L'EMPLOI

**POE** (Préparation Opérationnelle à l'Emploi)  
**AFPR** (Action de Formation Préalable au Recrutement)



**Formations adaptables pour une accessibilité tout public, dont les personnes en situation de handicap.**

Merci de contacter notre référent handicap au : 06.52.36.39.08 afin de déterminer les mesures de compensations éventuelles.

**DUREE:**  
**PRIMO: 21h/3J**  
**Renouvellement:**  
**3h ou 1j**

**CERTIFICAT INDIVIDUEL**  
Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques  
**DECIDEUR ENTREPRISE SOUMISE À AGRÉMENT**  
- RS 5655 - PRIMO CERTIFICAT et Renouvellement  
Certificateur - Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire  
Date début des parcours certifiants 20/03/2023 Date d'échéance de l'enregistrement 20/03/2028

**PUBLIC CIBLE**

DIRIGEANTS OU SALARIÉS DES ENTREPRISES DU PAYSAGE ET DU 3D/4D, EXERÇANT UNE FONCTION DÉCISIONNAIRE SUR L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES (CHOIX ET ACHAT DES PRODUITS, ORGANISATION DES TRAITEMENTS).

**PRÉ REQUIS**

AUCUN EN PRIMO  
RENOUVELLEMENT : ETRE TITULAIRE D'UN CERTIPHYTO DE LA MEME CATEGORIE,  
ARRIVANT À ECHEANCE DANS LES 2 À 6 MOIS.

**OBJECTIFS  
DE LA FORMATION**

- RAISONNER L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES ET ORGANISER LEUR MISE EN ŒUVRE
- IDENTIFIER LES RISQUES LIÉS A L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES ET LES APPLIQUER EN MINIMISANT LES RISQUES POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT
- METTRE EN PLACE DES MESURES DE PRÉVENTION ET RÉAGIR EN CAS D'INTOXICATION
- DÉFINIR UNE STRATÉGIE POUR RÉDUIRE L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

**MODALITÉS  
PEDAGOGIQUES**

EXPOSÉS THÉORIQUES AVEC DOCUMENTS SUPPORTS PROJÉTÉS,  
ÉCHANGES ET PARTAGES D'EXPÉRIENCE ENTRE LES PARTICIPANTS.  
MISE EN SITUATION SUR LE SITE

**MODALITÉS  
D'EVALUATION  
ET D'OBTENTION**

UN TEST COLLECTIF + TEST INDIVIDUEL INFORMATISÉ  
(QCM 30 QUESTIONS SEUIL DE RÉUSSITE : 20/30)  
SI ÉCHEC : 1 JOUR DE FORMATION SUPPLÉMENTAIRE A FAIRE

EFFECTIF MINIMUM POUR GARANTIR LE MAINTIEN DES SESSIONS : 5 PERS.  
EFFECTIF MAXI. : 10 PERS.

TARIFS: Primo 3j : 600 euros - Renouvellement 3h : 150 euros  
POSSIBILITÉ TEST SEUL  
VOIR CALENDRIER P. / MISE EN PLACE DE NOUVELLES SESSIONS SUR DEMANDE.

Informations, conditions d'inscription et accueil des publics en situation de handicap page 31



**DUREE:**  
**PRIMO: 14h/2J**  
**Renouvellement:**  
**3h ou 1j**

**CERTIFICAT INDIVIDUEL**  
Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques  
**DECIDEUR ENTREPRISE NON SOUMISE À AGRÉMENT**  
- RS 5655 - PRIMO CERTIFICAT et Renouvellement  
Certificateur - Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire  
Date début des parcours certifiants 20/03/2023 Date d'échéance de l'enregistrement 20/03/2028

### PUBLIC CIBLE

DIRIGEANTS OU SALARIÉS DES ENTREPRISES DU PAYSAGE ET DU 3D/4D, EXERÇANT UNE FONCTION DÉCISIONNAIRE SUR L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES (CHOIX ET ACHAT DES PRODUITS, ORGANISATION DES TRAITEMENTS).

### PRÉ REQUIS

PRIMO : AVOIR SUIVI UNE SESSION DE CONSEIL STRATEGIQUE PHYTOSANITAIRE  
RENOUVELLEMENT : ETRE TITULAIRE D'UN CERTIPHYTO DE LA MEME CATEGORIE, ARRIVANT À ECHEANCE DANS LES 2 À 6 MOIS ET ETRE A JOUR DE SON CSP

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- RAISONNER L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES ET ORGANISER LEUR MISE EN ŒUVRE
- IDENTIFIER LES RISQUES LIÉS A L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES ET LES APPLIQUER EN MINIMISANT LES RISQUES POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT
- METTRE EN PLACE DES MESURES DE PRÉVENTION ET RÉAGIR EN CAS D'INTOXICATION
- DÉFINIR UNE STRATÉGIE POUR RÉDUIRE L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

### MODALITÉS PEDAGOGIQUES

EXPOSÉS THÉORIQUES AVEC DOCUMENTS SUPPORTS PROJÉTÉS, ÉCHANGES ET PARTAGES D'EXPÉRIENCE ENTRE LES PARTICIPANTS.  
MISE EN SITUATION SUR LE SITE

### MODALITÉS D'EVALUATION ET D'OBTENTION

UN TEST COLLECTIF + TEST INDIVIDUEL INFORMATISÉ  
(QCM 30 QUESTIONS SEUIL DE RÉUSSITE : 15/30)

SI ÉCHEC : 1 JOUR DE FORMATION SUPPLÉMENTAIRE A FAIRE

EFFECTIF MINIMUM POUR GARANTIR LE MAINTIEN DES SESSIONS : 5 PERS.  
EFFECTIF MAXI. : 10 PERS.

TARIFS: Primo 2j : 400 euros - Renouvellement 3h : 150 euros  
POSSIBILITÉ TEST SEUL  
VOIR CALENDRIER P. / MISE EN PLACE DE NOUVELLES SESSIONS SUR DEMANDE.

Informations, conditions d'inscription et accueil des publics en situation de handicap page 31



**DUREE:**  
**PRIMO: 14h/2J**  
**Renouvellement:**  
**3h ou 1j**

**CERTIFICAT INDIVIDUEL**  
Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques  
**OPERATEUR**  
- RS 5653 - PRIMO CERTIFICAT et Renouvellement  
Certificateur - Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire  
Date début des parcours certifiants 20/03/2023 Date d'échéance de l'enregistrement 20/03/2028

**PUBLIC CIBLE**

DIRIGEANTS OU SALARIÉS DES ENTREPRISES DU PAYSAGE ET DU 3D/4D, EXERÇANT UNE FONCTION DÉCISIONNAIRE SUR L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES (CHOIX ET ACHAT DES PRODUITS, ORGANISATION DES TRAITEMENTS).

**PRÉ REQUIS**

**AUCUN EN PRIMO**  
RENOUVELLEMENT : ETRE TITULAIRE D'UN CERTIPHYTO DE LA MEME CATEGORIE, ARRIVANT À ECHEANCE DANS LES 2 À 6 MOIS.

**OBJECTIFS  
DE LA FORMATION**

- RAISONNER L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES ET ORGANISER LEUR MISE EN ŒUVRE
- IDENTIFIER LES RISQUES LIÉS A L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES ET LES APPLIQUER EN MINIMISANT LES RISQUES POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT
- METTRE EN PLACE DES MESURES DE PRÉVENTION ET RÉAGIR EN CAS D'INTOXICATION
- DÉFINIR UNE STRATÉGIE POUR RÉDUIRE L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

**MODALITÉS  
PEDAGOGIQUES**

EXPOSÉS THÉORIQUES AVEC DOCUMENTS SUPPORTS PROJÉTÉS, ÉCHANGES ET PARTAGES D'EXPÉRIENCE ENTRE LES PARTICIPANTS.  
MISE EN SITUATION SUR LE SITE

**MODALITÉS  
D'EVALUATION  
ET D'OBTENTION**

UN TEST COLLECTIF + TEST INDIVIDUEL INFORMATISÉ  
(QCM 30 QUESTIONS SEUIL DE RÉUSSITE : 12/30)  
SI ÉCHEC : 1 JOUR DE FORMATION SUPPLÉMENTAIRE A FAIRE

EFFECTIF MINIMUM POUR GARANTIR LE MAINTIEN DES SESSIONS : 5 PERS.  
EFFECTIF MAXI. : 10 PERS.

TARIFS: Primo 2j : 400 euros - Renouvellement 3h : 150 euros  
POSSIBILITÉ TEST SEUL  
VOIR CALENDRIER P. / MISE EN PLACE DE NOUVELLES SESSIONS SUR DEMANDE.

Informations, conditions d'inscription et accueil des publics en situation de handicap page 31





**DUREE:**  
**PRIMO: 21h/3J**  
**Renouvellement:**  
**3h ou 1j**

**CERTIFICAT INDIVIDUEL**  
Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques  
**MISE EN VENTE**  
- RS 5654 - PRIMO CERTIFICAT et Renouvellement  
Certificateur - Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire  
Date début des parcours certifiants 20/03/2023 Date d'échéance de l'enregistrement 20/03/2028

### PUBLIC CIBLE

RESPONSABLES DE MAGASIN, VENDEURS, FOURNISSEURS, GROSSISTES, COMMERCIAUX, EXERÇANT UNE FONCTION DE DISTRIBUTION ET VENTE DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES POUR LE GRAND PUBLIC ET/OU LES PROFESSIONNELS.

AUCUN EN PRIMO

RENOUVELLEMENT : ETRE TITULAIRE D'UN CERTIPHYTO DE LA MEME CATEGORIE,  
ARRIVANT À ECHEANCE DANS LES 2 À 6 MOIS.

### PRÉ REQUIS

- RAISONNER L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES  
ET ORGANISER LEUR MISE EN ŒUVRE

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- IDENTIFIER LES RISQUES LIÉS A L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES ET LES APPLIQUER EN MINIMISANT LES RISQUES POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT
- METTRE EN PLACE DES MESURES DE PRÉVENTION ET RÉAGIR EN CAS D'INTOXICATION
- DÉFINIR UNE STRATÉGIE POUR RÉDUIRE L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

### MODALITÉS PEDAGOGIQUES

EXPOSÉS THÉORIQUES AVEC DOCUMENTS SUPPORTS PROJÉTÉS,  
ÉCHANGES ET PARTAGES D'EXPÉRIENCE ENTRE LES PARTICIPANTS.  
MISE EN SITUATION SUR LE SITE

### MODALITÉS D'EVALUATION ET D'OBTENTION

UN TEST COLLECTIF + TEST INDIVIDUEL INFORMATISÉ  
(QCM 30 QUESTIONS SEUIL DE RÉUSSITE : 20/30)

SI ÉCHEC : 1 JOUR DE FORMATION SUPPLÉMENTAIRE A FAIRE

EFFECTIF MINIMUM POUR GARANTIR LE MAINTIEN DES SESSIONS : 5 PERS.  
EFFECTIF MAXI. : 10 PERS.

TARIFS: Primo 3j : 600 euros - Renouvellement 3h : 150 euros  
POSSIBILITÉ TEST SEUL  
VOIR CALENDRIER P. / MISE EN PLACE DE NOUVELLES SESSIONS SUR DEMANDE.

Informations, conditions d'inscription et accueil des publics en situation de handicap page 31



**DUREE:**  
Test seul 1h30 ou  
Journée complémentaire  
**Renouvellement:**  
3h ou 1j

### PUBLIC CIBLE

CONSEILLERS DU DEVELOPPEMENT, DES ORGANISMES ECONOMIQUES ET DE L'AGRICULTURE

### PRÉ REQUIS

PRIMO: ETRE TITULAIRE D'UN CERTIFICAT INDIVIDUEL MISE EN VENTE

RENOUVELLEMENT : ETRE TITULAIRE D'UN CERTIPHYTO DE LA MEME CATEGORIE,  
ARRIVANT À ECHEANCE DANS LES 2 À 6 MOIS.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- RAISONNER L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES ET ORGANISER LEUR MISE EN ŒUVRE
- IDENTIFIER LES RISQUES LIÉS A L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES ET LES APPLIQUER EN MINIMISANT LES RISQUES POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT
- METTRE EN PLACE DES MESURES DE PRÉVENTION ET RÉAGIR EN CAS D'INTOXICATION
- DÉFINIR UNE STRATÉGIE POUR RÉDUIRE L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

### MODALITÉS PEDAGOGIQUES

EXPOSÉS THÉORIQUES AVEC DOCUMENTS SUPPORTS PROJÉTÉS,  
ÉCHANGES ET PARTAGES D'EXPÉRIENCE ENTRE LES PARTICIPANTS.  
MISE EN SITUATION SUR LE SITE

### MODALITÉS D'EVALUATION ET D'OBTENTION

UN TEST COLLECTIF + TEST INDIVIDUEL INFORMATISÉ  
(QCM 30 QUESTIONS SEUIL DE RÉUSSITE : 25/30)

SI ÉCHEC : 1 JOUR DE FORMATION SUPPLÉMENTAIRE A FAIRE

EFFECTIF MINIMUM POUR GARANTIR LE MAINTIEN DES SESSIONS : 5 PERS.  
EFFECTIF MAXI. : 10 PERS.

TARIFS: Test seul : 100 euros - journée complémentaire : 200 euros  
Renouvellement 3h : 150 euros  
VOIR CALENDRIER P. / MISE EN PLACE DE NOUVELLES SESSIONS SUR DEMANDE.

Informations, conditions d'inscription et accueil des publics en situation de handicap page 31





**DUREE:**  
**14H/2J**

## **SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST) INITIAL**

### **PUBLIC CIBLE**

TOUT SALARIÉ SOUHAITANT ACQUÉRIR LE TITRE DE SST.

### **PRÉ REQUIS**

AUCUN PRÉ-REQUIS

### **OBJECTIFS**

- INTERVENIR EFFICACEMENT FACE A UNE SITUATION D'ACCIDENT, DANS LE RESPECT DU DERNIER GUIDE DES DONNEES TECHNIQUES DE L'INRS.
- ETRE ACTEUR DE LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS SON ENTREPRISE.

### **MODALITÉS PEDAGOGIQUES**

POUR CHAQUE MODULE, DES EXPOSÉS INTERACTIFS ET/OU DES EXERCICES PRATIQUES SONT RÉALISÉS :

ETUDE DE CAS, MISE EN SITUATION, ETC. MATÉRIEL ET MAQUILLAGE DE SIMULATION POUR LA RÉALISATION DE CAS CONCRETS.  
LIVRET SST REMIS À CHAQUE PARTICIPANT.

### **MODALITES D'EVALUATION ET D'OBTENTION**

ÉPREUVES FORMATIVES + ÉPREUVE CERTIFICATIVE SELON LA GRILLE INRS  
QCM SUR TABLETTE TACTILE  
ATTESTATION DE FORMATION  
CARTE SST(INRS)

EFFECTIF MINIMUM POUR GARANTIR LE MAINTIEN DES SESSIONS : 4 PERS.  
EFFECTIF MAXI. : 10 PERS.

TARIFS:  
**220 euros/stagiaire**

VOIR CALENDRIER P. / MISE EN PLACE DE NOUVELLES SESSIONS SUR DEMANDE.

**Informations, conditions d'inscription et accueil des publics en situation de handicap page 31**

**DUREE:**  
**07H/1J**

## **SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)** **MAC (MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES)**

### **PUBLIC CIBLE**

TOUS LES SALARIÉS SOUHAITANT RENOUVELER LE TITRE DE SST.

### **PRÉ REQUIS**

ÊTRE TITULAIRE DU CERTIFICAT SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL DEPUIS MOINS DE 24 MOIS.

### **OBJECTIFS**

- METTRE À NIVEAU SES COMPÉTENCES DE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL
- INTERVENIR EFFICACEMENT FACE À UNE SITUATION D'ACCIDENT, DANS LE RESPECT DES PROCÉDURES SPÉCIFIQUES.
- ÊTRE ACTEUR DE LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS SON ENTREPRISE

### **MODALITÉS PEDAGOGIQUES**

· APPORTS THÉORIQUES ET EXERCICES PRATIQUES ÉLABORÉS  
À PARTIR D'ÉTUDES DE CAS CONCRETS ET DES RETOURS D'EXPERIENCE DES PARTICIPANTS

### **MODALITES D'EVALUATION ET D'OBTENTION**

ÉPREUVES FORMATIVES + ÉPREUVE CERTIFICATIVE SELON LA GRILLE INRS  
QCM SUR TABLETTE TACTILE  
ATTESTATION DE FORMATION  
CARTE SST (INRS)

EFFECTIF MINIMUM POUR GARANTIR LE MAINTIEN DES SESSIONS : 4 PERS.  
EFFECTIF MAXI. : 10 PERS.

TARIFS: 110 EUROS / STAGIAIRES

VOIR CALENDRIER P. / MISE EN PLACE DE NOUVELLES SESSIONS SUR DEMANDE.

Informations, conditions d'inscription et accueil des publics en situation de handicap page 31

**DUREE:**  
**07H/1J**

**PUBLIC CIBLE**

TOUTE PERSONNE AMENÉE À INTERVENIR À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

**PRÉ REQUIS**

AUCUN PRÉ-REQUIS

**OBJECTIFS**

IDENTIFIER LES DIFFÉRENTS RÉSEAUX

IDENTIFIER LES PRINCIPAUX RISQUES LIÉS AUX RÉSEAUX

IDENTIFIER LE RÔLE DES INTERVENANTS DES RÉSEAUX

• IDENTIFIER LES ÉTAPES LORS DE LA CRÉATION D'UN PROJET DE TRAVAUX

CONNAÎTRE LA CONDUITE À TENIR FACE À UN DOMMAGE SUR UN RÉSEAUX

**MODALITÉS  
PEDAGOGIQUES**

TOUR DE TABLE ET RETOUR SUR EXPÉRIENCE.

THÉORIE : EXPOSÉ INTERACTIF / ÉCHANGE AVEC LE GROUPE EN SALLE.

UN LIVRET DE FORMATION EST REMIS À CHAQUE STAGIAIRE EN FIN DE FORMATION.

**MODALITÉS  
D'ÉVALUATION  
ET D'OBTENTION**

VÉRIFICATION DES ACQUIS TOUT AU LONG DE LA FORMATION À L'AIDE DE QUIZZ.

TEST THÉORIQUE QCM.

SEUIL DE RÉUSSITE 60% DE BONNES RÉPONSES

ATTESTATION DE COMPÉTENCES

EFFECTIF MINIMUM POUR GARANTIR LE MAINTIEN DES SESSIONS : 4 PERS.  
EFFECTIF MAXI. : 10 PERS.

TARIFS: 120 EUROS/STAGIAIRE

VOIR CALENDRIER P. / MISE EN PLACE DE NOUVELLES SESSIONS SUR DEMANDE.

Informations, conditions d'inscription et accueil des publics en situation de handicap page 31

# CENTRE DE FORMATION CONTINUE

## LYCÉE HORTICOLE ET PAYSAGER LYON PRESSIN DON BOSCO



**DUREE: 21h/3J**

**PUBLIC CIBLE**

**PRÉ REQUIS**

**OBJECTIFS**

**MODALITÉS  
PEDAGOGIQUES**

**MODALITES  
D'EVALUATION  
ET D'OBTENTION**

UTILISATEUR PROFESSIONNEL ET DISTRIBUTION DE CERTAINS TYPES DE PRODUITS BIOCIDES

**CERTIBIOCIDE NUISIBLES/BIO-AGRESSEURS (RS 6442)**

Certificateur - Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires

Date début des parcours certifiants 20/03/2023 Date d'échéance de l'enregistrement 01/03/2029

DIRIGEANTS OU SALARIES DES ENTREPRISES DU PAYSAGE ET DU 3D/4D, APPLICATEURS DE PRODUITS BIOCIDES TP14, TP18, TP20; RESPONSABLES DE MAGASIN, VENDEURS, FOURNISSEURS, COMMERCIAUX EXERCANT UNE FONCTION DE DISTRIBUTION ET VENTE DE PRODUITS BIOCIDES A USAGE PROFESSIONNEL.

AUCUN PRÉ-REQUIS

- CONNAITRE LA REGLEMENTATION SUR LES PRODUITS BIOCIDES
- COMPRENDRE LES RISQUES LIES A L'UTILISATION DES PRODUITS BIOCIDES ET MAITRISER LES MESURES A METTRE EN PLACE POUR PREVENIR LES RISQUES POUR LA SANTE ET L'ENVIRONNEMENT
- CONTRIBUER A LIMITER LE RECOURS AUX PRODUITS BIOCIDES EN PRIVILEGIANT DES ALTERNATIVES NON CHIMIQUES
- ASSURER UNE UTILISATION DURABLE DES PRODUITS BIOCIDES DANS LE CADRE D'UNE ACTIVITE PROFESSIONNELLE
- CONNAITRE LES BONNES PRATIQUES POUR GERER LES DECHETS LIES A L'UTILISATION DES PRODUITS BIOCIDES (GESTION DES EFFLUENTS, DES DECHETS ORGANIQUES...)

TOUR DE TABLE ET RETOUR SUR EXPERIENCE.

THÉORIE : EXPOSÉ INTERACTIF / ÉCHANGE AVEC LE GROUPE EN SALLE.

UN LIVRET DE FORMATION EST REMIS À CHAQUE STAGIAIRE EN FIN DE FORMATION.

EVALUATION/POSITIONNEMENT PRE-FORMATION  
FEUILLE DE PRESENCE, EMARGEMENT PAR DEMI-JOURNEE  
TEST THÉORIQUE QUESTIONS ECRITES (QCM EXAMEN CERTIBIOCIDE)

EFFECTIF MINIMUM POUR GARANTIR LE MAINTIEN DES SESSIONS : 4 PERS.  
EFFECTIF MAXI. : 10 PERS.

TARIFS: 600 EUROS/STAGIAIRE

VOIR CALENDRIER P. / MISE EN PLACE DE NOUVELLES SESSIONS SUR DEMANDE.

Informations, conditions d'inscription et accueil des publics en situation de handicap page 31



# CENTRE DE FORMATION CONTINUE

## LYCÉE HORTICOLE ET PAYSAGER LYON PRESSIN DON BOSCO



**DUREE: 7h/1J**

**PUBLIC CIBLE**

**PRÉ REQUIS**

**OBJECTIFS**

**MODALITÉS  
PEDAGOGIQUES**

**MODALITES  
D'EVALUATION  
ET D'OBTENTION**

UTILISATEUR PROFESSIONNEL ET DISTRIBUTION DE CERTAINS TYPES DE PRODUITS BIOCIDES

**CERTIBIOCIDES DESINFECTANTS (RS 6440)**

Certificateur - Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires

Date début des parcours certifiants 20/03/2023 Date d'échéance de l'enregistrement 01/03/2029

DIRIGEANTS OU SALARIES DES ENTREPRISES DE LA DESINFECTIONS ET DU 3D/4D, APPLICATEURS DE PRODUITS DESINFECTANTS TP2, TP3, TP4;  
RESPONSABLES DE MAGASIN, VENDEURS, FOURNISSEURS, COMMERCIAUX EXERCANT UNE FONCTION DE DISTRIBUTION ET VENTE DE PRODUITS DESINFECTANTS A USAGE PROFESSIONNEL.

AUCUN PRÉ-REQUIS

- CONNAITRE LA REGLEMENTATION SUR LES PRODUITS DESINFECTANTS
- COMPRENDRE LES RISQUES LIES A L'UTILISATION DES PRODUITS BIOCIDES ET MAITRISER LES MESURES A METTRE EN PLACE POUR PREVENIR LES RISQUES POUR LA SANTE ET L'ENVIRONNEMENT
- CONTRIBUER A LIMITER LE RECOURS AUX PRODUITS DESINFECTANTS EN PRIVILEGIANT DES ALTERNATIVES NON CHIMIQUES
- ASSURER UNE UTILISATION DURABLE DES PRODUITS DESINFECTANTS DANS LE CADRE D'UNE ACTIVITE PROFESSIONNELLE
- CONNAITRE LES BONNES PRATIQUES POUR GERER LES DECHETS LIES A L'UTILISATION DES PRODUITS DESINFECTANTS (GESTION DES EFFLUENTS, DES DECHETS ORGANIQUES...)

TOUR DE TABLE ET RETOUR SUR EXPÉRIENCE.

THÉORIE : EXPOSÉ INTERACTIF / ÉCHANGE AVEC LE GROUPE EN SALLE.

UN LIVRET DE FORMATION EST REMIS À CHAQUE STAGIAIRE EN FIN DE FORMATION.

EVALUATION/POSITIONNEMENT PRE-FORMATION  
FEUILLE DE PRESENCE, EMARGEMENT PAR DEMI-JOURNÉE  
TEST THÉORIQUE QUESTIONS ECRITES (QCM EXAMEN CERTIBIOCIDES)

EFFECTIF MINIMUM POUR GARANTIR LE MAINTIEN DES SESSIONS : 4 PERS.  
EFFECTIF MAXI. : 10 PERS.

TARIFS: 200 EUROS/STAGIAIRE

VOIR CALENDRIER P. / MISE EN PLACE DE NOUVELLES SESSIONS SUR DEMANDE.

Informations, conditions d'inscription et accueil des publics en situation de handicap page 31



# CENTRE DE FORMATION CONTINUE

## LYCÉE HORTICOLE ET PAYSAGER LYON PRESSIN DON BOSCO



**DUREE: 7h/1J**

UTILISATEUR PROFESSIONNEL ET DISTRIBUTION DE CERTAINS TYPES DE PRODUITS BIOCIDES

**CERTIBIOCIDE AUTRES PRODUITS (RS 6441)**

Certificateur - Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires

Date début des parcours certifiants 20/03/2023 Date d'échéance de l'enregistrement 01/03/2029

**PUBLIC CIBLE**

DIRIGEANTS OU SALARIES DES ENTREPRISES DE LA DESINFECTIONS ET DU 3D/4D, APPLICATEURS DE PRODUITS BIOCIDES TP8, TP15, TP21;  
RESPONSABLES DE MAGASIN, VENDEURS, FOURNISSEURS, COMMERCIAUX EXERCANT UNE FONCTION DE DISTRIBUTION ET VENTE DES AUTRES PRODUITS BIOCIDES A USAGE PROFESSIONNEL.

**PRÉ REQUIS**

AUCUN PRÉ-REQUIS

**OBJECTIFS**

- CONNAITRE LA REGLEMENTATION SUR LES AUTRES PRODUITS BIOCIDES
- COMPRENDRE LES RISQUES LIES A L'UTILISATION DES AUTRES PRODUITS BIOCIDES ET MAITRISER LES MESURES A METTRE EN PLACE POUR PREVENIR LES RISQUES POUR LA SANTE ET L'ENVIRONNEMENT
- CONTRIBUER A LIMITER LE RECOURS AUX AUTRES PRODUITS BIOCIDES EN PRIVILEGIANT DES ALTERNATIVES NON CHIMIQUES
- ASSURER UNE UTILISATION DURABLE DES AUTRES PRODUITS BIOCIDES DANS LE CADRE D'UNE ACTIVITE PROFESSIONNELLE
- CONNAITRE LES BONNES PRATIQUES POUR GERER LES DECHETS LIES A L'UTILISATION DES AUTRES PRODUITS BIOCIDES (GESTION DES EFFLUENTS, DES DECHETS ORGANIQUES...)

**MODALITÉS PEDAGOGIQUES**

TOUR DE TABLE ET RETOUR SUR EXPÉRIENCE.

THÉORIE : EXPOSÉ INTERACTIF / ÉCHANGE AVEC LE GROUPE EN SALLE.

UN LIVRET DE FORMATION EST REMIS À CHAQUE STAGIAIRE EN FIN DE FORMATION.

**MODALITES D'EVALUATION ET D'OBTENTION**

EVALUATION/POSITIONNEMENT PRE-FORMATION  
FEUILLE DE PRESENCE, EMARGEMENT PAR DEMI-JOURNEE  
TEST THÉORIQUE QUESTIONS ECRITES (QCM EXAMEN CERTIBIOCIDE)

EFFECTIF MINIMUM POUR GARANTIR LE MAINTIEN DES SESSIONS : 4 PERS.  
EFFECTIF MAXI. : 10 PERS.

TARIFS: 200 EUROS/STAGIAIRE

VOIR CALENDRIER P. / MISE EN PLACE DE NOUVELLES SESSIONS SUR DEMANDE.

Informations, conditions d'inscription et accueil des publics en situation de handicap page 31



# CENTRE DE FORMATION CONTINUE

## LYCÉE HORTICOLE ET PAYSAGER LYON PRESSIN DON BOSCO



ENTRE 300 ET 400  
HEURES DE  
FORMATION DONT  
PLUSIEURS SEMAINES  
DE TUTORAT EN  
ENTREPRISE

### PUBLIC CIBLE

### PRÉ REQUIS

### OBJECTIFS

### CONTENUS PÉDAGOGIQUES

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

## POE OU AFPR

ESPACES VERTS / HORTICULTURE  
(PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE À L'EMPLOI  
ACTION DE FORMATION PRÉALABLE AU RECRUTEMENT)

TOUTE PERSONNE EN RECONVERSION PROFESSIONNELLE  
DANS LE DOMAINE DES ESPACES VERTS OU DE L'HORTICULTURE.

ÊTRE INSCRIT À POLE EMPLOI  
ET AVOIR SIGNÉ UNE CONVENTION DE FORMATION AVEC UNE ENTREPRISE

S'INITIER AUX COMPÉTENCES DE BASES DANS LES MÉTIERS DU PAYSAGE OU DE L'HORTICULTURE  
S'INSÉRER PLUS FACILEMENT DANS UN EMPLOI EN SIGNANT UN CONTRAT PAR LA SUITE OU EN  
INTÉGRANT UNE FORMATION DIPLÔMANTE  
(CDD, CDI, CONTRAT D'APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION)

- IDENTIFIER ET CONNAÎTRE LES VÉGÉTAUX.
- CONNAÎTRE LES OPÉRATIONS À METTRE EN ŒUVRE AU SEIN D'UNE ENTREPRISE: TAILLE, TONTE, PRODUCTIONS...
- ADOPTER LES BONNES POSTURES
- MANIPULER EN SÉCURITÉ LE MATÉRIEL PROFESSIONNEL

CONSTRUCTION DU PROGRAMME EN FONCTION DU BESOIN DES ENTREPRISES SIGNATAIRES DE LA CONVENTION

**LE +: FORMATIONS CERTIPHYTO OPÉRATEURS, SST, GESTES ET POSTURES ET ENTRETIEN  
DE PETIT MATÉRIEL INCLUES**

- EXPOSES THÉORIQUES / ÉCHANGE AVEC LE GROUPE EN SALLE.
- UN LIVRET DE FORMATION REMIS À CHAQUE STAGIAIRE
- MISE EN SITUATION SUR TERRAIN.

- VÉRIFICATION DES ACQUIS TOUT AU LONG DE LA FORMATION À L'AIDE DE TESTS THÉORIQUES ET PRATIQUES  
LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SUIVI DU STAGIAIRE  
ATTESTATION DE FORMATION

EFFECTIF MINIMUM POUR GARANTIR LE MAINTIEN DES SESSIONS : 7 PERS.  
EFFECTIF MAXI. : 12 PERS.

TARIFS CONVENTIONNÉS PAR LE POLE EMPLOI  
FORMATION PRISE EN CHARGE PAR POLE EMPLOI

Informations, conditions d'inscription et accueil des publics en situation de handicap page 31

## INFORMATIONS D'ACCUEIL ET D'INSCRIPTION

### Accessibilité tout public dont PSH et PMR

Contactez-nous afin d'être mis en relation avec notre référent handicap sur les possibilités d'adaptation de nos formations



Pour toute **demande d'information ou d'inscription** à une formation, contactez-nous aux coordonnées ci-dessous. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à 10 jours avant le premier jour de formation.

Restauration possible sur place. Les tarifs de formation n'incluent pas le montant des repas (7€ par personne/repas).

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande de logement.

### CFC LYON-PRESSIN FORM'ACTION

81 chemin de beaunant – 69230 ST GENIS LAVAL  
Tel : 04 78 56 73 80 (BV n°2) – Port. : 06 49 99 14 38  
cfc.formation@cneap.fr

<http://www.lyceehorticole.com/> les formations / cfc Lyon-Pressin Form'action  
Vous pouvez également nous suivre et consulter nos actualités sur notre page

**Formations éligibles au CPF.** Rendez-vous sur le site:  
[www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr)



## INFOS PRATIQUES



### CFC LYON-PRESSIN FORM'ACTION

81 chemin de Beaunant – 69230 ST GENIS LAVAL  
Tel : 04 78 56 73 80 (BV n°2) – Port. : 06 49 99 14 38  
cfc.formaction@cneap.fr

[http://www.lyceehorticole.com/ les formations / cfc Lyon-Pressin Form'action](http://www.lyceehorticole.com/les-formations/cfc-Lyon-Pressin-Form'action)  
Vous pouvez également nous suivre et consulter nos actualités sur notre page

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### Désignation

LYON PRESSIN FORM'ACTION désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 81 chemin de Beaunant - 69230 SAINT GENIS LAVAL  
LYON PRESSIN FORM'ACTION met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, à SAINT GENIS LAVAL, et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

#### Définitions :

FPC : désigne la formation professionnelle continue telle que définie dans les présentes.

Organisme de formation (OF) : toute structure de droit privé ou de droit public (société, association ou formateur indépendant...), français ou étranger, qui dispensent des formations professionnelles en application de conventions ou de contrats de formation professionnelle et (pour les organismes de formation français) détenant un numéro de déclaration d'activité (NDA) attribué par les pouvoirs publics. Organismes financeurs : Opérateurs de compétences agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises (OPCO mentionnés à l'article L. 6332-1 du code du travail), les commissions paritaires interprofessionnelles régionales (CPIR) mentionnées à l'article L. 6323-17-6 du Code du travail en charge du financement des projets de transition professionnelle, l'Etat, les régions, Pôle emploi et la Caisse des dépôts et consignations. Stagiaire : toute personne physique qui participe à une formation.

Convention de formation professionnelle : La convention de formation professionnelle est l'acte juridique qui matérialise l'achat de formation entre une structure (association, entreprise, collectivité) et un organisme de formation professionnelle continue pour la formation de ses agents ou salariés, avec ou sans subrogation de l'organisme financeur. La convention de formation professionnelle, régie par les articles 6353-3 à 6353-7 du code du travail, est par conséquent signée par le représentant de la structure, l'employeur.

Contrat de formation professionnelle : régi par les articles 6353-1 et 6353-2 du code du travail, il est systématiquement signé par le stagiaire, car dans ce cas précis, il autofinance la formation.

### Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « CGV ») déterminent les conditions applicables aux prestations de formation (ci-après « la Prestation ») effectuées par LYON PRESSIN FORM'ACTION (ci-après « LYON-PRESSIN FORM'ACTION » ou « le Prestataire ») pour le compte d'un client (ci-après « le Client »).

La Prestation s'entend, d'une part, des actions de formation relevant de la formation professionnelle régie par la sixième partie du Code du travail et notamment de la formation professionnelle continue (ci-après « FPC ») prévue par le livre III du Code du travail auxquelles les dispositions des CGV ne peuvent déroger, et d'autre part des actions de formation ne relevant pas du régime de la FPC régies exclusivement par les dispositions contractuelles dont les CGV font partie intégrante conformément aux dispositions qui suivent. Les CGV et le Contrat de formation professionnelle (ci-après « le Contrat ») ou de la Convention de formation (ci-après « la Convention ») signés entre LYON-PRESSIN FORM'ACTION et le Client constituent les documents contractuels exclusivement applicables à la relation contractuelle existante entre LYON-PRESSIN FORM'ACTION et le Client.

Ces CGV s'appliquent à toutes offres de formation en présentiel ou en distanciel.

LYON-PRESSIN FORM'ACTION se réserve le droit de réviser les présentes CGV à tout moment.

Toute commande de formation auprès du Prestataire implique l'acceptation sans réserve du Client des présentes Conditions Générales de Vente. La signature du Contrat ou de la Convention de formation par le Client emporte acceptation sans restriction ni réserve des CGV en vigueur au jour de cette signature, quelle que soit l'antériorité des relations contractuelles existantes entre LYON-PRESSIN FORM'ACTION et le Client.

### Informations contractuelles

Pour chaque formation, LYON PRESSIN FORM'ACTION s'engage à fournir un devis au Client. Ce dernier est tenu de retourner au Prestataire un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

La commande est réputée ferme et définitive lorsque le Client renvoie au plus tard dix (10) jours avant le premier jour de formation, par tout moyen écrit, et notamment par courriel, l'ensemble des documents suivants (ci-après « la Commande ») :

- Le devis signé accompagné des présentes CGV paraphées, ou, dans le cas où le Client souhaite mobiliser son CPF, l'acceptation de l'offre de formation après inscription sur le site [mon.compteformation.gouv.fr](http://mon.compteformation.gouv.fr) et validation par le Prestataire.

- Original ou copie du Contrat ou de la Convention de formation signée.

# CENTRE DE FORMATION CONTINUE

## LYCÉE HORTICOLE ET PAYSAGER LYON PRESSIN DON BOSCO



### Prix et modalités de paiement

Les services proposés par le Prestataire sont fournis aux tarifs mentionnés dans le Contrat ou la Convention signée par le Prestataire et le Client. Tous les prix sont indiqués en euros et exprimés nets (Exonération de TVA, art. 261.4.a du CGI). Sauf dispositions contraires, ils incluent les frais d'animation, de déplacement et de repas du formateur, et la documentation pédagogique et cartes de qualification éventuelles.

Pour toute prise en charge du règlement du prix de la Prestation par un organisme financeur, il appartient au Client d'effectuer les démarches suivantes :

- Faire une demande de prise en charge et s'assurer de l'acceptation de sa demande par l'organisme financeur avant toute commande.
- Joindre une copie de la prise en charge lors de la Commande.

En cas de prise en charge partielle du montant de la formation par l'organisme financeur, le solde de la formation sera facturé au Client. Si LYON-PRESSIN FORM'ACTION n'a pas reçu la notification de prise en charge de l'organisme financeur dans un délai de 1 mois suivant le premier jour de la formation, le Client sera facturé de la totalité de la Prestation commandée.

LYON-PRESSIN FORM'ACTION n'est pas lié contractuellement avec l'OPCO. L'absence de prise en charge totale ou partielle par l'OPCO n'affecte pas la validité de la Commande, ni le règlement de la Prestation par le Client.

Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire, chèque ou espèces. Dans tous les cas, il convient au Client de rappeler le numéro de la facture correspondante à son règlement.

Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

En cas de défaut de paiement à l'échéance, des pénalités seront, de plein droit, appliquées sur la base de trois (3) fois le taux d'intérêt légal en vigueur calculé sur le montant de la facture impayée correspondante, et une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

### Compte rendu d'exécution

A l'issue de la formation, le Prestataire s'engage à transmettre au Client l'ensemble des documents se rapportant au suivi de l'action (feuilles d'émergence, attestations, facture acquittée, etc.).

#### Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

Sauf en cas de force majeure telle que définie dans les présentes CGV, toute annulation de la Commande par le Client doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse [cfc.formation@cneap](mailto:cfc.formation@cneap), dans les 10 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. En cas d'annulation dans le respect des formes précitées à l'initiative du Client moins de 48 heures franches avant le 1er jour de la formation, une indemnité égale à 50% du prix de la Prestation commandée sera facturée au Client.

En cas d'abandon de la formation par le Stagiaire, le Client devra s'acquitter au bénéfice du Prestataire de la totalité du prix de la Prestation commandée à titre d'indemnité contractuelle pour le préjudice subi.

LYON PRESSIN FORM'ACTION se réserve le droit d'annuler ou reporter une session de formation sans indemnité due au Client, s'il juge que les conditions ne sont pas suffisantes pour mener à bien l'exécution de la Prestation. De ce fait, le Prestataire proposera au Client de reporter son inscription sur une autre session ou une autre modalité.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, LYON PRESSIN FORM'ACTION ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

### Force majeure

Sont considérés pour l'exécution des présentes CGV, comme événements de force majeure, sans que cette liste ne soit exhaustive, guerres, attentats, émeutes, lock-out, rupture des sources d'approvisionnement ou d'énergie nécessaires à l'exécution de la Prestation (notamment télécommunications, carburant, etc.), intempéries, acte de vandalisme non perpétré par l'une des parties, grèves du personnel du Prestataire ou de ses sous-traitants, interdiction de circuler reconnue par arrêté préfectoral, ordonnance ou décret.

Au cas où le Prestataire ou le Client ne pourrait accomplir ses obligations ou devait être retardé dans leur exécution pour des raisons tenant à un événement de force majeure tel que défini ci-dessus, il notifiera à l'autre, par tous moyens, cet événement dans les meilleurs délais à compter de sa survenance en indiquant notamment la durée prévisible de la suspension de la formation si celle-ci peut être déterminée.

La Prestation sera suspendue dans tous ses effets tant que durera ledit événement et reprendra dès cessation dudit événement.

Le Prestataire et le Client se concerteront afin de dégager une solution de nature à pallier les inconvénients qui résulteraient d'une suspension partielle ou totale de la formation.

### Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

#### Sous-traitance

LYON-PRESSIN FORM'ACTION s'autorise à faire intervenir tout sous-traitant de son choix pour des raisons de reconnaissance, de technicité, de disponibilité ou de lieu d'intervention. Cela ne pourra avoir pour effet de décharger le Prestataire de ses obligations et/ou responsabilité au titre du Contrat ou de la Convention.

### Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès du Prestataire. Le Client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

#### Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le Client à LYON PRESSIN FORM'ACTION sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales.

Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

LYON PRESSIN FORM'ACTION s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du Client. Elle s'interdit de divulguer les données du Client, sauf en cas de contrainte légale.

#### Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre LYON PRESSIN FORM'ACTION et le Client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Lyon (69).